



FRANCALTROFF INFOS

N° 03/2019
Juin 2019

Les infos utiles :

Ouverture de la mairie :

Mardi : 10h-12h 13h30-17h
Mercredi : 10h-12h 13h30-18h
Jeudi : 10h-12h 13h30-17h
Vendredi : 10h-12h 13h30-17h

Téléphone : 03-87-01-62-59

Fax : 03-87-01-46-49

Mail : mairie-francaltroff@outlook.fr

Web : www.mairie-francaltroff.fr

Périscolaire : 03-87-01-80-77

Ecole maternelle : 03-87-01-68-49

Ecole élémentaire : 03-87-05-77-12

Sommaire :

Page 1 :

La commune passe à l'éclairage Led

Page 2 :

Etat-Civil : Les naissances, Les mariages,

Page 3 :

Etat-Civil : Les mariages, Les décès

Page 4 :

Budget communal ; Informations générales

Page 5 :

Informations générales

Page 6 :

Informations générales

Page 7 :

Informations générales ; Travaux

Page 8 :

Associations

Page 9 :

Associations ; Bon à savoir

Page 10 :

Rappels ; citation

Directeur de publication :

M. Bruno BINTZ



La commune passe à l'éclairage Led

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Nous apprenons la naissance, à Forbach, de :

- ❖ Milena, fille de M. Anthony LITZENBOURGER et de Mme Mélissa KHELIFI, née le 6 avril 2019

Nous apprenons également la naissance, à Saint-Avold, de :

- ❖ Nolan, fils de M. TORREZ Steve et de Mme BOURLES Alicia, né le 10 avril 2019

Tous nos vœux de prospérité aux bébés et félicitations aux parents.

LES MARIAGES

Séverine et Gino sont unis



Le 8 juin, M. *Gino ETHEVE*, opérateur, et Mme *Séverine HAOURY*, aide-soignante, ont uni leurs destinées devant le maire, M. Bruno BINTZ. Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Marion et Guillaume sont unis



Le 8 juin, M. **Guillaume FORMERY**, ingénieur d'application, et Mme **Marlon BAUER**, adjointe support logistique d'usine ont été unis par les liens du mariage par M. Jean-Jacques FORMERY, adjoint au maire. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

LES DECES

Monsieur Raymond HEYMES

Monsieur Raymond HEYMES, conseiller municipal à Francaltroff de 1977 à 1989 et président de l'Amicale des Mineurs depuis quarante ans, est décédé à Sarreguemines le 28 avril à l'âge de 80 ans. Nous nous associons à la peine de sa famille en cette douloureuse circonstance.

Monsieur Baptiste POMMEPUY

Monsieur Baptiste POMMEPUY est décédé à Francaltroff le 24 mai à l'âge de 35 ans. Nous nous associons à la peine de sa famille en cette douloureuse circonstance.

Madame Marguerite SUMMER

Madame Marguerite SUMMER est décédée à Saint-Avoid le 26 mai à l'âge de 82 ans. Nous partageons la peine de sa famille en cette douloureuse circonstance.

Madame Marie Jeanne dite « Odile » RIQUET, compagne de M. NIPPERT

Madame Odile MULLER-NIPPERT est décédée à Francaltroff le 3 juin à l'âge de 86 ans. Nous partageons la peine de sa famille en cette douloureuse circonstance.

Madame Thérèse BIER, épouse ENGLER

Madame Thérèse ENGLER, née BIER, est décédée à Francaltroff le 17 juin à l'âge de 84 ans. Nous nous associons à la peine de sa famille en cette douloureuse circonstance.

BUDGET COMMUNAL

Cette année encore, malgré la baisse des dotations de l'Etat et pour éviter tout matraquage fiscal, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les 4 taxes.

LES 4 TAXES

Taxes	Taux moyens communaux de 2018, au niveau		Taux votés par la commune
	National	Départemental	
Taxe d'habitation	24,54	23,32	20,54
Taxe foncière (bâti)	21,19	16,41	17,56
Taxe foncière (non bâti)	49,67	53,71	49,07

LES SUBVENTIONS

Associations locales :

Nom de l'association	Subvention allouée en 2018
Training Club Canin	150 €
Line Dance Innovation	150 €
Amicale des Mineurs	150 €
Association arboricole et horticole de Francaltroff	500 €
Football club	1 800 €
Gymnastique Volontaire Féminine	150 €
Association « Les Coccinelles »	500 €

Associations extra locales

Nom de l'association	Subvention allouée en 2018
VIE LIBRE - Addiction alcool Torcheville	50 €

INFORMATIONS GENERALES

Des acteurs sur le chemin d'Emmaüs



Le 27 avril, près de trente acteurs issus du village et de la communauté de paroisses Saint Vincent du Haut-Bois ont retracé le chemin des disciples d'Emmaüs. Un spectacle envoûtant qui s'est achevé autour d'un verre de l'amitié offert par la Fabrique de l'Eglise de Francaltroff.

Les élus fleurissent le village



Dès l'arrivée des beaux jours, les élus municipaux et l'agent communal retroussent leurs manches pour fleurir le village. Le 18 mai, l'équipe était quasiment au grand complet pour ainsi embellir les abords des écoles, de la mairie, de l'église, de la rue de la Fontaine..., dans la joie et la bonne humeur.

Rue du Bourg : et de 8 pour la fête des voisins



Huit ans déjà que les riverains de la Rue du Bourg se retrouvent autour d'une table bien garnie à l'occasion de la fête des voisins, pour passer un agréable moment, dans une ambiance particulièrement conviviale où l'on peut noter la présence de la doyenne du village, Madame Agnès Hamant.

Première communion pour 18 enfants



Dix-huit enfants issus de la Communauté de Paroisses Saint-Vincent du Haut-Bois, Emeline, Rebecca, Elona, Evan, Eline, Flona, Flosie, Hermione, Kilian, Léo, Lukas, Louis, Mattéo, Maxime, Maulys, Phénicia, Sara et Thomas ont fait leur première communion le dimanche 16 juin. La messe a été concélébrée par les Pères Lazaristes, Robert Gurtner et Bruno Novitski.

Stationnement Interdit dans la rue des Commerces



Une deuxième entreprise vient de s'implanter dans la rue des Commerces, sur la zone artisanale. Pour ne pas entraver l'accès aux bâtiments et par mesure de sécurité, notamment envers les véhicules en provenance de Virming qui régulièrement empruntent cette voie pour se rendre au centre de loisirs de la Tensch, un arrêté municipal vient d'être pris par le maire, interdisant le stationnement le long des trottoirs de part et d'autre de la chaussée, aux poids lourds ainsi qu'aux remorques de tous genres.

Encore des incivilités



Même si le nombre d'incivilités a baissé de plus de 90 % depuis la mise en place d'un système de vidéo protection de vingt-trois caméras, il n'en demeure pas moins qu'à l'arrivée des beaux jours, des touristes de passage en profitent régulièrement pour déposer leurs débris aux abords des conteneurs à verre et à vêtements. Domiciliée à Saarbrücken, la dernière contrevenante qui a eu la délicatesse de laisser toutes ses coordonnées sur place, se souviendra probablement de son arrêt à Francaltroff.

Rappelons au passage que les dix-sept plaintes déposées à ce jour pour des faits similaires, ont abouti.

TRAVAUX

Eclairage public par led

Tout l'éclairage public, soit au total 148 points lumineux, a été remplacé récemment par un éclairage led, moins toxique et plus économique. D'après l'étude qui a été réalisée au préalable, l'économie théorique sur consommation devrait être de l'ordre de 57,18%. Rappelons que le contrat de location led a été signé par le maire le 30 novembre 2018 pour une durée de six ans, et autorisé par délibération du conseil municipal du 13 septembre. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Pariset basée à Allain (54).

Entretien du Stade Municipal



Des travaux d'entretien de la pelouse du stade municipal ont été réalisés en avril par l'entreprise RENOVA Sols Sportifs de Drulingen, pour un montant de 2553 € TTC.

ASSOCIATIONS

Enfance-Relais-Espérance en assemblée générale



L'assemblée générale annuelle de l'association Enfance-Relais-Espérance qui œuvre en faveur des enfants malades et hospitalisés, a eu lieu le 24 avril. Le montant de la cotisation annuelle a été maintenu à 10 € par foyer. Pour adhérer, contacter Bruno BINTZ, tél. 06 30 14 58 69.

Vente de fleurs et de plants chez les arboriculteurs



Le 4 mai, les membres de l'Association Arboricole et Horticole de Francaltroff et Environs ont organisé leur traditionnelle vente de fleurs et de plants potagers. Malgré une météo capricieuse, les nombreux visiteurs présents tout au long de cette journée, ont pu découvrir également des produits locaux, dont les miels de M. Joël Corre, Apiculteur Producteur à Francaltroff, les confitures de Martine, de Puttelange-aux-Lacs...Encore une belle réussite !

Un tournoi pour les jeunes footballeurs



Le 8 juin dernier, douze équipes de jeunes, Longeville-les-Saint-Avoid, Sarre-Union, Forbach, Porcelette, Vibersviller, Bénestroff, Francaltroff, Cappel, Morhange, Hochvald, Vic-sur-Seille et, Hellimer, étaient présentes lors d'un tournoi qui a été remporté par Porcelette.

BON à SAVOIR

Stationnement : des places attitrées ?

« Y a-t'il des places attitrées pour garer son véhicule dans le village » ? Cette question a été posée récemment par une administrée. La réponse est NON, sauf en ce qui concerne une seule place de stationnement qui est réservée au véhicule du Syndicat des Eaux, située sur le parking face à la boucherie Dorr.

Rappelons toutefois que les aires de stationnement situées aux abords de la Maison Médicale, sont privées et réservées exclusivement aux personnes qui se rendent chez le médecin, chez le dentiste ou chez le kiné.

Chambre funéraire

Depuis sa mise en service en mars 2018, la chambre funéraire a été utilisée à quatorze reprises (12 familles de Francaltroff et 2 familles issues d'autres villages). En réponse à une question qui est souvent posée, la chambre funéraire est mise à disposition gracieusement des familles domiciliées à Francaltroff. Un forfait de 60 € est demandé aux familles issues des communes extérieures. La durée d'exposition, cercueil fermé, ne doit en aucun cas excéder 6 jours.

Remplissage des piscines

Le Syndicat des Eaux de Frémestroff-Hellimer communique :

« Pour effectuer correctement la mise en eau d'une piscine, il est vivement conseillé d'ouvrir le robinet d'arrivée d'eau avec un débit modéré pour que celle-ci s'écoule doucement dans les canalisations ; ce qui évitera une coloration de l'eau.

Votre robinet sert occasionnellement : laissez couler quelques litres d'eau avant de déposer le tuyau dans la piscine pour la remplir».

Rappelons que l'eau distribuée par le Syndicat des Eaux de Hellimer-Frémestroff est régulièrement contrôlée par l'ARS Grand Est (Agence Régionale de Santé).

Merci de votre compréhension et bonne baignade.

RAPPELS

C'est l'heure des tontes, pensez au voisinage

Article 4 de l'arrêté municipal n° 40/2010 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Brûlage des déchets à l'air libre

En matière de brûlage des déchets, c'est le règlement départemental qui doit être respecté ; il précise que le brûlage à l'air libre des déchets ménagers est interdit sur tout le territoire de la Commune, considérant que les déchets issus de jardins et de parcs sont classés dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés par décret n°2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.

Enlèvement des essaims d'Abelles

Les pompiers ne se déplacent plus pour ce genre d'interventions. La démarche à suivre consiste dorénavant à alerter la mairie, tél. 03 87 01 62 59, qui contactera un apiculteur local pour procéder à l'enlèvement.

CITATION

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. »

Jean Jaurès

Le Maire, les adjoints, l'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent de



Bonnes Vacances
Prudence sur les routes